

Rebecq à la UNE

le journal de la vie communale

> mars 08

Le mot du Bourgmestre

J'ai eu l'occasion de croiser bon nombre d'entre vous lors du récent Carnaval, un événement exceptionnel dans notre commune, qui a une fois de plus rassemblé plus d'un millier de Rebecquois, dans le cortège et dans les rues. Malgré la pluie et le vent glacial, l'esprit était à la fête et au partage, preuve que le soleil est d'abord dans les cœurs !

Pourtant, j'entends dire beaucoup d'absurdités : que le nouveau Collège communal ne veut plus que l'on construise de logements, que nous avons terminé (?) les travaux expressément pour le Carnaval, que nous aurions mieux fait d'augmenter les taxes plutôt que de réduire certaines dépenses... Toutes ces contrevérités me blessent profondément, car nous travaillons d'arrache-pied pour concrétiser chaque jour la nouvelle dynamique ! Et si certains changements prennent du temps, d'autres sont bien visibles...

Qu'importe, laissons de côté les médisances et continuons à travailler pour notre commune, pour et avec les habitants. Et même si la concertation et l'écoute semblent prendre du temps, elles n'en seront que plus profitables pour tous !

Par contre, une vraie nouvelle circule, et c'est avec joie que je la partage avec vous. Cet été, mon ami Marino célébrera, en sa qualité d'Officier d'Etat civil, un heureux événement : Sarah et moi allons nous marier le 19 juillet...

Dimitri

[BUDGET 2008]

La réalité des chiffres

[FAÇADES ET JARDINS FLEURIS]

Bulletin d'inscription

[COLLECTE DES ENCOMBRANTS]

Ce qu'on peut jeter

[CULTURE]

Le «Senne et Carrières» en fin de journal



Photos : Luc Tytens

Sommaire ■

Le mot du Bourgmestre	1	Carrières Unies de Porphyre de Bierghes	12
Conseil communal	2-3	Concours « Façades et jardins fleuris »	13-14
Budget 2008	4-5	Télévie	13
Passeports et cartes d'identité	6	Le CPAS vous informe	15
Soyez les bienvenus	7	Groupement d'achat	16
Brasserie Lefebvre	8-9	Appel aux donateurs de sang	16
Un mérite wallon, appel à projets	9	Etat civil	17
Les APS deviennent Gardiens de la Paix	10	Dernière minute	18-19
Rebecq commune propre	10	Senne et Carrières	20-21-22-23
Collecte des encombrants le 21 avril	11	Agenda	24

Compte-rendu du Conseil communal du 17 décembre ■

■ A l'unanimité, le Conseil Communal décide de retirer la délibération prise en séance du 19 novembre 2007 et traitant du projet de Partenariat Public privé.

■ Par 11 OUI et 9 NON, le Conseil communal prend la décision de principe de développer un partenariat public-privé de type contractuel en vue de réhabiliter les Anciens Hospices ; le Conseil communal charge le Collège communal de préparer l'ensemble des documents, notamment juridique et administratif, nécessaires à la mise en œuvre du partenariat public-privé ; le Conseil communal prend la décision de principe de créer une Régie communale autonome ; le Conseil communal vote le règlement

communal portant statut de la Régie communale autonome ; le Conseil communal charge le Collège communal d'étudier la mise en place d'un ou plusieurs périmètres de revitalisation urbaine sur le territoire de la Commune.

■ Le Conseil Communal décide à l'unanimité de fixer au montant de 714.546,28 € la contribution de la commune de Rebecq à la dotation communale globale de la zone de police Ouest Brabant wallon pour l'exercice 2007.

■ Le Conseil Communal décide à l'unanimité d'approuver les points portés à l'ordre du jour des Assemblées Générales des Intercommunales IBW et IGRETEC.

■ Afin de pouvoir disposer des crédits nécessaires, le Conseil Communal décide à l'unanimité de fonctionner sous forme de douzièmes provisoires pour janvier et février 2008.

■ A l'unanimité, le Conseil Communal décide de déléguer pour 2008 au Collège les pouvoirs qu'il possède en ce qui concerne le choix de mode de passation des marchés pour les marchés relatifs à la gestion journalière de la commune, jusqu'à concurrence d'un montant maximum de 5.500 €.

■ Le Conseil Communal ratifie à l'unanimité les délibérations du CPAS visant aux modifications des Règlements d'Ordre Intérieur.

■ Le Conseil Communal approuve à l'unanimité la convention-cadre avec la Province du Brabant wallon, concernant la promotion de la santé à l'école (visites médicales).

■ Par 15 OUI et 5 ABSTENTIONS, le Conseil émet un avis favorable sur la 1ère modification budgétaire 2007 de la Fabrique d'Eglise St-Géry à Rebecq.

■ A l'unanimité, le Conseil Communal adopte les compositions des comités d'accompagnement des espaces multisports.

Création d'un service de gardiens de la paix

Avant de délibérer, le Conseil entend la présentation de M. F. Decorte, Commissaire. Il s'agit d'un passage des Agents de Prévention et Sécurité, actuellement sous statut A.L.E., dans le cadre de «Gardiens de la Paix». Dans la Zone, 27 agents sont concernés. Le Conseil décide, par 19 OUI et 1 ABSTENTION de créer

un service des gardiens de la paix dans le but d'accroître le sentiment de sécurité des citoyens et de prévenir les nuisances publiques et la criminalité.

Les missions de ce service seront : la sensibilisation du public à la sécurité et à la prévention de la criminalité ;

l'information des citoyens et le signalement aux services compétents des problèmes de sécurité, d'environnement et de voirie ; l'information des automobilistes au sujet du caractère gênant ou dangereux du stationnement fautif et la sensibilisation de ceux-ci au respect du règlement général sur la police de la circu-

lation routière et à l'utilisation correcte de la voie publique, ainsi que l'aide pour assurer la sécurité de la traversée d'enfants, d'écoliers, de personnes handicapées ou âgées ; l'exercice d'une surveillance de personnes en vue d'assurer la sécurité lors d'événements organisés par les autorités (voir article en page 10).

Changements de noms de rue

L'Ancienne Chaussée de Mons porte actuellement le même nom que la N6. Un nouveau permis de lotir délivré dans la zone (tronçon derrière « Marinus ») poserait un problème de numérotation. A l'unanimité, le Conseil Communal décide donc de donner à la Chaussée de Mons « derrière Marinus » le nom de Chaussée de Tubize (ce qui est le nom du prolongement de cette rue sur Braine-le-Comte).

L'habitation domiciliée n°95 chemin du Stoquois est en fait physiquement située sur le prolongement de la Rue Tilleul au Bois à Enghien. Pour éviter toute confusion, notamment pour les services de secours, le Conseil Communal décide à l'unanimité de donner à cette petite partie du Chemin du Stoquois jouxtant la commune d'Enghien le nom de Rue Tilleul au Bois (une seule habitation est concernée par ce changement).

Conseil Consultatif des Aînés

Suite à l'appel aux candidats, le Conseil Communal décide à l'unanimité de la composition du Conseil Consultatif des Aînés.

Représentants du Conseil communal : Claude MACHGHEELS (Ecolo), Sylviane MASY (AC), Hervé MEERSSCHAUT (EC)

Représentante de l'Administration communale : Armande MARIT

Représentants de la population : BORGNIET Francis, CAUCHIE Chantal, CHERON Georges, DE CRAECKER Anne-Marie, DEVALCK Christian, DE VRIENDT Jeannine, DUQUET Eliane, DVORAK Jiri, LEGRAIN Gérard, MARCUZZO Maria Teresa, MARSILLE Max, POELAERT Jean-Pierre, ROBBE Maurice, ZOCATELLO Donata

Compte-rendu du Conseil communal 21 janvier

■ Attendu qu'une modification s'impose dans la délibération du 17.12.2007 adoptant la composition des Comités d'Accompagnement Espaces Multisports, le Conseil Communal décide à l'unanimité de compléter la composition précitée par les représentants institutionnels.

■ Par 11 OUI, 7 NON et 2 ABSTENTIONS, le Conseil communal décide de prévoir au budget 2008 les travaux et acquisitions proposés (voir article en pages 4-5).

Avant de passer au point traitant du budget 2008, le Conseil entend l'intervention d'un Conseiller chez DEXIA, qui présente le profil financier de la Commune, avec comparaison tant avec les chiffres régionaux, provinciaux que du cluster.

■ Par 11 OUI et 9 NON, le Conseil Communal approuve le service ordinaire et le

service extraordinaire du budget 2008 (voir article en pages 4-5).

■ Le Conseil Communal décide à l'unanimité que l'ensemble des dépenses d'un montant inférieur ou égal à 67.000 € HTVA feront l'objet de marchés par voie de procédure négociée sans publicité, dans les limites des crédits extraordinaires suivants, repris aux budgets approuvés ; le Conseil Communal décide à l'unanimité de retenir la procédure négociée sans publicité préalable comme mode de passation des marchés financiers à conclure par la commune pour les marchés financiers d'un montant HTVA inférieur à 211.000 €.

■ A l'unanimité, le Conseil Communal décide de fixer les conditions d'utilisation des subsides accordés par la Commune, d'imposer la présentation de copies de

factures comme mode de justification de l'emploi de la subvention, de ne pas imposer le dépôt des bilans et comptes et des rapports de gestion pour toute subvention d'un montant inférieur à 1.239,47 €.

■ Le Conseil Communal décide à l'unanimité d'affecter le solde d'emprunts (pont CPAS, matériel informatique et d'exploitation) au paiement des dépenses extraordinaires 2008 relatives à l'aménagement de bâtiments en location.

■ A l'unanimité, le Conseil émet un avis favorable sur les quotes-parts et redevances 2006 au service incendie. La redevance communale pour 2006 s'élève à 204.423,65 €.

■ Le Conseil Communal décide à l'unanimité de signer l'avenant au contrat-programme du Centre Culturel, prolongeant celui-ci jusqu'au

31 décembre 2008, à la demande de la ministre Fadila Laanan souhaitant allonger d'un an le délai d'introduction des nouveaux contrats-programmes et ce, pour tous les centres culturels de la Communauté française.

■ Par 18 OUI et 2 ABSTENTIONS, le Conseil Communal approuve les points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale extraordinaire de l'ISBW du 20.02.2008.

■ A l'unanimité, le Conseil communal désigne les membres du Conseil d'Administration de la Régie Communale Autonome, selon la proportionnelle des représentants du Conseil Communal : Dimitri LEGASSE (AC), Marino MARCHETTI (AC), Patricia VENTURELLI (AC), Giovanna GHISU (AC), Jules DEMOL (EC), Hervé MEERSSCHAUT (EC), Bruno VANDERBEURGH (Ecolo).

Budget 2008 ■

La situation financière de notre commune n'est pas différente de celle des autres communes de la Province du Brabant wallon et de Wallonie : elle est très difficile. Les charges imposées aux communes sont de plus en plus nombreuses et lourdes. Le budget rebecquois 2008 présente un mali de 373.373,97 € à l'exercice propre. La règle du tiers du boni présumé est donc respectée.

« Bon nombre de communes ont choisi une solution facile : l'augmentation de la fiscalité locale, explique le Bourgmestre Dimitri Legasse. Précédemment, le mode de fonctionnement de notre commune était identique : augmenter régulièrement la taxation et procéder par endettement et rééchelonnement de la dette, en reportant ainsi la charge sur les générations futures. Force est de constater que sur le long terme, cette méthode n'est pas la plus indiquée ! Au contraire du passé, nous avons fait le choix difficile de ne pas céder à la tentation d'augmenter les impôts locaux, mais bien de réaliser un gros travail afin de compresser au maximum les dépenses, sans toucher au volume de l'emploi, au contraire puisque des engagements d'encadrement sont prévus (il est à noter que les dépenses liées au personnel représentent

près de 40 % des dépenses totales). Le travail a consisté en des ajustements précis et rigoureux de chacun des articles budgétaires, afin de coller à la réalité et de réaliser ainsi de nombreuses petites économies. »

Le risque de devoir faire des ajustements et des transferts de crédit internes existe mais hormis la zone de police et le CPAS, l'ensemble des dépenses prévues aux budgets antérieurs faisaient l'objet de ces mêmes ajustements. « De plus, poursuit le Bourgmestre, l'objectif est bien de ne pas laisser s'enlever la courbe de dépenses, et de se limiter aux moyens financiers dont nous disposons. Il faut revenir à la réalité des chiffres, et cesser de vivre au-dessus de nos moyens. »

Le saviez-vous ?

Le budget communal est un document fondamental qui reprend l'ensemble des recettes et des dépenses prévues pour une année civile complète. Il se répartit en deux secteurs : le service ordinaire (qui contient les dépenses et recettes qui reviennent chaque année et qui sont indispensables au fonctionnement normal, comme par exemple les traitements du personnel) et le service extraordinaire (qui contient les dépenses et recettes exceptionnelles, par exemple la rénovation d'un bâtiment ou d'une voirie).

Quelques recettes :

■ Les recettes ordinaires qui nous parviennent de la Région wallonne représentent un montant de 1.509.974,72 €, calculé conformément aux directives de la circulaire budgétaire ministérielle.

■ Les recettes ordinaires liées à l'enrôlement des taxes communales et des transferts provenant de l'Etat Fédéral représentent un montant total de 5.355.640,48 €. Il est à remarquer que les deux principales taxes que sont la taxe

additionnelle à l'IPP et la taxe communale additionnelle au précompte immobilier sont inchangées par rapport à l'exercice antérieur. Le rendement des taxes nouvellement créées (piscines, terrains de tennis, golfs, clubs privés...) représente un montant estimé de 20.000 €. Il est à noter que la non activité d'une des entreprises carrières de notre entité représente un manque à gagner de quelque 75.000 €.

Quelques dépenses :

■ Les rémunérations du personnel d'administration communal et des mandataires politiques actuels et anciens (pensions) s'élève à 1.578.579,40 €. L'augmentation de ce poste s'explique par l'indexation et l'augmentation barémique des salaires. L'engagement de personnel d'encadrement est compensé par le départ naturel d'employés en fin de carrière.

■ Notre intervention aux frais imputés à la commune pour le fonctionnement de la zone de police Ouest Brabant wallon se monte à 699.000 €.

■ La contribution communale dans la charge de fonctionnement du service incendie (Tubize) se monte à 205.500 €.

■ Les frais salariaux liés au personnel ouvrier mais également les frais de fourniture et de fonctionnement nécessaires à leurs activités représentent un montant de 2.535.566,46 €.

■ Les frais de personnel et de fonctionnement du service communal qui a en

charge le tourisme s'élèvent à 64.321,33 €.

■ Les dépenses de 494.947,42 € couvrent les frais de fonctionnement de l'enseignement ainsi que les frais de personnel liés aux accueils extra-scolaires (ceux-ci sont désormais sous contrat toute l'année et pas uniquement en période scolaire).

■ Les plaines de vacances, les festivités, les activités sportives et les frais liés à la Bibliothèque représentent une dépense stable de 502.212,55 €.

■ L'intervention pour les fabriques d'église représente un montant total de 156.016,46 €.

■ La dotation annuelle au Centre Public d'Action Sociale et les frais liés aux actions et activités extra-scolaires représentent 1.025.650,71 €.

■ Le coût de collecte et d'incinération des immondices progresse contractuellement et représente un montant total estimé à 475.000 €, soit plus de 100.000 € d'augmentation.

Investissements

Il n'y aura pas d'investissements énormes cette année : pour l'essentiel il s'agit de travaux d'égouttage prévus de longue date, et d'infrastructures sportives (qui ne seront mises en place que si la Commune reçoit les subsides escomptés, car elle ne peut assumer seule le poids des investissements du terrain synthétique et des espaces multisports). Quelques remplacements de véhicules sont prévus et bien nécessaires : un tracteur vient de rendre l'âme et le camion brosse est aussi en fin de carrière ! On note aussi l'achat de véhicules légers qui serviront à l'équipe propreté. De nouveaux panneaux lumineux sont également prévus car les deux radars préventifs installés sont efficaces et appréciés. On note aussi quelques crédits dégagés pour les cimetières et l'aménagement

du territoire (Plan Communal de Mobilité, schéma de structure).

Sur les 2.600.000 € d'investissements, la Commune espère des subsides pour près de la moitié de la somme. Pour le reste, option a été prise d'utiliser au maximum les réserves, afin de ne pas s'endetter encore plus. Le Collège communal explique : « Nous avons fait le choix d'utiliser les placements thésaurisés les années antérieures, car de notre point de

vue, le rôle de la commune n'est pas de placer les deniers de ses concitoyens mais bien de les investir dans des infrastructures et des services pour leur bien quotidien, plutôt que de sans cesse recourir à de nouveaux emprunts dont la charge est exponentielle et pèse lourdement sur les générations futures. »

Quelques investissements :

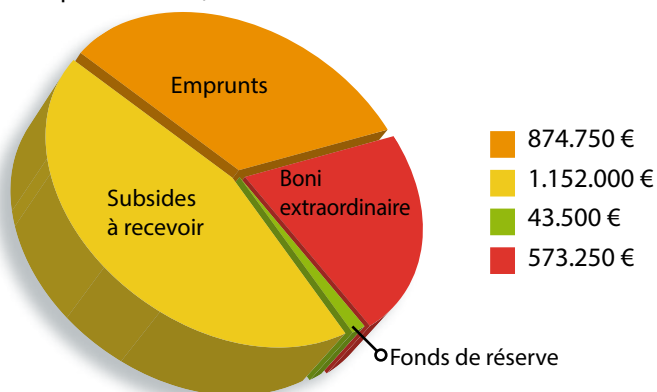
Le programme des réalisations et acquisitions reprend les travaux subsidiés ou non. Le montant total du service extraordinaire recouvrant ces investissements est estimé à 2.643.500 €.

Entre autres :

l'amélioration de la Chaussée de la Genette	190.000 €
les travaux d'entretien et de rénovation des bâtiments	200.000 €
la création d'infrastructures sportives de quartier	400.000 €
l'égouttage des rues Haute Franchise et Marais à la Bouloire	400.000 €
l'achat d'un nouveau « camion-brosse »	200.000 €
l'achat d'autres véhicules	100.000 €
des aménagements sportifs (espaces multisports et terrain synthétique de foot)	1.080.000 €
le schéma de structure	100.000 €
le Plan Communal de Mobilité	80.000 €

Ces investissements seront financés comme suit :

par des emprunts s'élevant à 874.750 €
 par des subsides à recevoir, qui sont de l'ordre de 1.152.000 €
 par un prélèvement sur le fonds de réserve ordinaire (43.500 €)
 par le boni extraordinaire (573.250 €)
 (Ces deux derniers choix permettant de limiter la charge de la dette pour l'avenir.)



Quelques données chiffrées

Population – Etat civil

Au 31.12.2007, la population rebecquoise était de 10.234 habitants répartis comme suit : 4.999 hommes et 5.235 femmes. Pour l'année 2007, on dénombre 374 entrées et 496 sorties.

Urbanisme

En 2007 ont été délivrés :

- 103 permis de bâtir,
- 3 permis de lotir pour un total de 7 lots
- 11 déclarations urbanistiques.

Instances

En 2007, le Conseil Communal s'est réuni 12 fois ; le Collège Communal s'est réuni 47 fois.

Votre passeport avant l'été ■

Si vous êtes en possession d'un passeport ancien modèle, sachez qu'il est toujours valable jusqu'à échéance de sa durée de validité. Si vous devez effectuer une demande de passeport, adressez-vous personnellement à votre commune.

En pratique :

Lors de votre demande, présentez deux photos récentes en couleurs, votre carte d'identité et votre ancien passeport si vous en possédez un.

Les passeports sont livrés dans les cinq jours, après

collecte de votre demande par Groupe 4.

Le passeport a une validité de cinq ans.

Si vous êtes pressé, une procédure d'urgence est possible. Le passeport peut être livré à la commune en 24h sauf les dimanches et jours fériés.

Pour plus de renseignements, le site Internet du Service public fédéral Affaires étrangères répond à toutes vos questions sur le passeport électronique et vous donne des informations pratiques pour votre voyage. www.diplomatie.be

QUALITE DE LA PHOTO

La photo doit être récente et en couleur.

Le fond de la photo doit être de teinte claire et uniforme.

Le format de la photo doit être de 35x45 mm bords non compris.

La hauteur de la tête, mesurée du bas du menton jusqu'au sommet de la tête, doit mesurer entre 25 et 35 mm maximum.

Le titulaire doit avoir le visage découvert (pas de chapeau, ni de foulard, ni de lunettes noires).

Le titulaire doit être seul sur la photo.

LES PRIX

Procédure normale :

- 18 ans = 47,20 €

adultes = 77,20 €

Procédure d'urgence :

- 18 ans = 222,40 €

adultes = 252,40 €

JOURS DE COLLECTE PAR G4

Le lundi, le mercredi et le jeudi (généralement en début de matinée)

N.B. tous les jours ouvrables pour la procédure d'urgence

Toutes les procédures pour vos cartes d'identité ■

Comment obtenir une carte d'identité électronique + de 12 ans pour les belges?

Lors de l'acquisition ou du changement de carte d'identité, l'Administration Communale dont vous dépendez vous fait parvenir une convocation vous invitant à vous présenter au service population afin de compléter les documents ad hoc.

En pratique, il faut :

attendre la convocation de l'Administration Communale.

se présenter en personne muni d'une photo, conforme aux caractéristiques précisées sur la convocation, afin de signer le document de base (en cas de difficulté de déplacement, prendre contact avec le service population).

dès réception des codes permettant l'activation de la carte (environ 4 semaines après la signature du document de base), se présenter à nouveau à l'Administration Communale muni des codes d'activation et de son ancienne carte d'identité afin de procéder à l'échange de cartes et à l'activation de la nouvelle carte électronique.

En cas de difficultés à vous présenter en personne à l'Administration Communale pour l'activation, merci de prendre contact avec le service population. Une procuration peut vous être fournie.

Comment obtenir une carte d'identité + de 12 ans pour les européens inscrits au registre de population ?

Toute personne de nationalité étrangère résidant en Belgique doit s'adresser à l'Administration Communale de sa commune de résidence pour obtenir une carte d'identité.

En pratique, il faut :

solliciter le renouvellement de votre carte 15 jours avant l'échéance de celle-ci auprès de l'Administration Communale. vous présenter à la Commune avec une photo d'identité, votre ancienne carte et 6,20 €.

vos nouvelles cartes seront disponibles dans les 10 jours (n'oubliez pas de rapporter votre ancienne carte ou l'attestation de perte afin de pouvoir obtenir la nouvelle).

Carte d'identité pour enfant de moins de 12 ans :

Si vous quittez la Belgique avec un enfant âgé de moins de 12 ans, celui-ci doit être en possession d'une carte d'identité valable deux ans.

En pratique :

le parent qui a la garde de l'enfant (ou un des deux parents) doit se présenter à l'Administration Communale de son lieu de résidence accompagné de l'enfant pour lequel la carte d'identité est demandée et muni d'une photo de l'enfant.

Sur place, il doit compléter un document.

la carte d'identité sera disponible endéans les huit jours ouvrables.

Qualité de la photo

La photo doit être récente.

La photo doit être de petit format.

La hauteur de la tête doit être suffisamment grande pour pouvoir reconnaître l'enfant.

L'enfant doit avoir le visage découvert.

L'enfant doit être seul sur la photo.

Prix

La somme de 1,50 € sera demandée pour chaque carte d'identité.

Contacts : Service population

patrick.leheu@rebecq.be 067/63.49.26

eric.paduwat@rebecq.be 067/79.45.56

nicole.traweels@rebecq.be 067/79.45.50

maria.cosentino@rebecq.be 067/63.49.25

Soyez les bienvenus : ■

votre Administration vous accueille !

Depuis le début du mois de février, le service population-état civil vous accueille dans les bâtiments situés en face de l'actuelle Maison Communale, où se trouvait anciennement la garderie.



Désormais, lors de chaque visite à l'Administration Communale, vous serez pris en charge par le service d'accueil, qui vous guidera au mieux et vous dirigera vers le service adéquat.



Des locaux plus spacieux, clairs, et surtout une toute nouvelle organisation du service, avec la création d'un espace d'accueil, comprenant une salle d'attente et un guichet de renseignements.



Pour rappel, nos bureaux sont ouverts au public du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 ainsi que le mercredi de 14h à 16h. Une permanence population est également organisée le samedi de 9h à 12h.

067/63.49.20

La Brasserie Lefebvre ■



Photo Eric Brenard

Les réclamations écrites parvenues à la Commune lors de l'enquête publique étaient au nombre de 5 et portaient essentiellement sur

- | | |
|---|----------------------------------|
| les odeurs provenant de la station d'épuration | les produits nocifs |
| les odeurs provenant du brassage | le rejet des eaux usées |
| les nuisances sonores dues à la production | les dégradations par les camions |
| les nuisances sonores dues au transport par camions | l'écoulement naturel des eaux |
| l'augmentation du captage | la moins value |

La Brasserie Lefebvre est une entreprise familiale en pleine expansion, qui compte déjà 6 générations de brasseurs ! Avec 120.000 hectolitres de bière écoulés l'année dernière, dans le monde entier, la Blanche de Quenast, la Barbar ou la Belgian Kriek ont de beaux jours devant elles... Pour pouvoir assurer la production de la totalité, la Brasserie a rentré une demande de permis afin d'étendre sa production à 46.000 litres/jour, par adjonction d'une ligne de filtration et l'augmentation du dépôt de CO2 de 2,3 à 10 Tonnes. La demande porte également sur le renouvellement du permis de déversement des eaux usées industrielles.

Dans le cadre de l'obtention d'un permis, toute une procédure est nécessaire. Au cours de cette procédure, le Collège doit émettre un avis et d'éventuelles recommandations. A Rebecq, il a souhaité organiser d'abord une réunion avec les riverains concernés, afin d'entendre leurs remarques, leurs craintes et tenir compte de celles-ci. Cette réunion s'est tenue à la Salle Communale de Quenast le 15 janvier et le public a pu entendre un exposé concernant la Brasserie et s'informer quant à la nature exacte du permis demandé. Ensuite, la population présente a pu questionner directement le demandeur (la Brasserie) et faire état de ses inquiétudes et des nuisances qu'elle a peur de subir au quotidien.

Suite à l'enquête publique, à la réunion d'information, le Collège communal a décidé d'émettre un avis favorable à l'extension de la brasserie SOUS RESERVE de

- 1] se conformer à l'avis de l'I.B.W. en ce qui concerne le fonctionnement de la station d'épuration et de veiller à ce que les odeurs provenant des eaux rejetées par la station soient limitées tant que possible se peut ;
- 2] prévoir un contrôle du niveau de bruit par la Division de la Police de l'Environnement dès la mise en œuvre des nouvelles installations (poste de brassage de nuit) ;
- 3] prévoir l'organisation d'un parking d'attente au lieu dit « rond-point Breda » pour les camions afin de limiter le stationnement « sauvage » au Chemin du Croly ainsi que des pictogrammes à l'intérieur de la brasserie afin d'inciter les chauffeurs à respecter les riverains (couper le moteur ...);
- 4] prévoir un contrôle régulier de la qualité de l'eau et de l'alimentation naturelle de la nappe aquifère

A l'heure où nous rédigeons ces pages, le dossier est dans les mains de la Division de la prévention et des autorisations et de l'Inspection générale de l'aménagement du territoire, qui doit rendre son avis, afin que le Collège puisse ensuite statuer et prendre la décision finale.

Dans l'avis qu'elle a rendu concernant ce permis, la Commune a demandé à la Brasserie de mettre sur pied un système très original : la création d'un parking d'attente au rond-point près de l'autoroute (appelé rond-point Breda). Le principe est simple : les nuisances relevées par les riverains sont surtout dues aux camions qui font la file en attendant leur tour pour charger ou

décharger Chemin du Croly (moteurs allumés donc bruit et pollution). Avec le parking d'attente, les camions sont désormais priés d'attendre au rond-point, sur les emplacements spécialement conçus pour les poids lourds et de signaler par téléphone leur arrivée à la Brasserie, qui pourra ensuite leur donner le signal lorsque arrivera leur tour.



Jumelage

A l'occasion du Carnaval, nos amis italiens de Monghidoro sont venus nous rendre visite et participer à la fête. Un échange scolaire s'est également déroulé, afin d'accueillir en immersion dans nos classes de 5ème et 6ème primaires une vingtaine de jeunes élèves italiens qui ont pu découvrir le travail sco-

laire en Belgique, visiter l'exposition Da Vinci, sillonner Bruxelles, avec la participation active des mouvements de jeunesse et des écoles rebecquoises. Nous vous proposerons dans le prochain numéro toutes les photos de cette semaine de partage et de découverte.

Le point sur les travaux du Centre



Le planning des travaux du Centre évolue normalement. Un petit arrêt du chantier a été prévu début mars, afin de refermer la voirie pour permettre le passage du cortège du Carnaval. Ensuite, les travaux ont repris. Les trottoirs entourant la place Marais à Scailles vont être prochainement terminés, afin de rejoindre les nouveaux trottoirs déjà mis en place Rue du Pont. Ensuite débuteront les travaux de terrassement dans le sens Pont-Gare (coffre, fondations) pour préparer la voirie. On entamera alors la détermination des places de parking, la pose des filets d'eau et des avaloirs. Bien sûr, l'avancement

dépendra des intempéries mais il est prévu de terminer toute la Rue du Pont, y compris le rond point au croisement avec le Chemin de Braine pour la fin juin, avant les congés du bâtiment.

Ce n'est qu'après la fin de cette première partie de chantier que l'on débutera les travaux dans la Rue Docteur Colson, ceci afin de ne pas bloquer l'accès à la Maison de Repos et faciliter la mobilité des riverains. Il est à noter que l'égouttage ne doit pas être refait dans la Rue Docteur Colson, donc le chantier sera moins imposant (remise à neuf des différents impétrants, aménagement de la voirie). Il devrait s'effectuer sur demi-voirie, afin de permettre le passage dans un sens entre 17h et 7h.

Un mérite wallon, appel à projets



Envie d'organiser une activité, de développer un projet en lien

avec la Wallonie ? N'hésitez pas, votre projet pourrait recevoir le mérite wallon.

Ce prix sera décerné annuellement à une personne, une institution ou une association, domiciliée sur la commune, sur base d'un projet (tous domaines confondus) mettant en évidence la culture wallonne et se déroulant entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année en cours.

Le prix a pour objet, dans un souci de démocratie et de pluralisme, de promouvoir toute activité en lien avec la Wallonie, contribuant à sa connaissance, son développement et son rayonnement.

Chaque candidat doit déposer son dossier de candidature auprès de l'Echevine de la Culture, Administration Communale, Grand Place n°13, 1430 REBECQ, au plus tard le 31 mai de l'année en cours.

Le prix sera décerné lors des Fêtes de Wallonie.

Infos : 067/63.49.37 ou
0478/27.65.59

Les APS deviennent GARDIENS DE LA PAIX ■



L'équipe des Gardiens de la Paix (ex « APS » assistants de prévention et de sécurité) de Rebecq .

Depuis janvier 2008, l'ancienne dénomination APS pour nos agents de prévention et de sécurité est remplacée par Gardien de la Paix selon la loi du 15 mai 2007 relative aux Gardiens de la Paix, cette loi visant à créer un service de Gardien de la Paix et donner un cadre légal pour l'ensemble des travailleurs de prévention et de sécurité publique non policier.

Concrètement au niveau de notre commune rien ne

change : les missions seront les mêmes, nous conservons la même équipe qui est formée de 7 Gardiennes et Gardiens de la paix qui sont: BODSON Pascale, WASTIAU Annette, GEZELS Gisèle, MERTENS Nathalie, MERTENS Annick, DENYS Claude, VERCAMEN Fabrice. Cette équipe est sur le terrain depuis 2002, assure une surveillance très active aux abords des écoles de l'entité, effectue des patrouilles dans différents quartiers de la commune, participe aux

différents événements communaux, rédige des rapports journaliers relevant toutes les anomalies et les incivilités observées lors de ces rondes, établit des contacts privilégiés avec les habitants de la commune.....

Malgré tous ces services rendus, certains automobilistes voire certains parents récalcitrants sont inconscients du danger qu'ils peuvent engendrer par leur manque de civisme. Pour cela, l'équipe des Gardien de la Paix vous demande de bien vouloir attirer l'attention des parents d'élèves sur les dangers de la circulation automobile aux abords des écoles. Le flux de circulation étant en constante augmentation surtout aux heures de pointe dans les rues avoisinant nos établissements scolaires, stationner sur les emplacements réservés aux bus scolaires ou en double file entrave le bon déroulement du service en causant plus d'insécurité.

Le Gardien de la Paix n'est pas policier, ses seules armes sont : le dialogue, la convivialité, l'aide et l'assistance. Néanmoins le Gardien de la Paix peut faire appel ou signaler à la police des dys-

fonctions pouvant mettre son intégrité et celle des piétons en danger. Malheureusement les Gardien de la Paix ont fait parfois l'objet d'humiliations et d'agressions verbales de la part de certains parents et automobilistes. Cela est regrettable, pour ces agents courageux qui par tout temps sont présents à leur poste pour assurer au mieux la sécurité : en effet, de nombreux accidents ont été évités grâce à leurs interventions.

N'oublions pas que ces agents sont la uniquement et surtout pour garantir la sécurité de nos enfants. Nous vous demandons dès lors:

- de respecter les indications et demandes des Gardiens de la paix
- d'emprunter systématiquement les passages pour piétons
- d'éviter les stationnements anarchiques
- de respecter les limitations de vitesses
- de décharger les enfants toujours du côté trottoir

Le service des Gardiens de la Paix vous remercie d'avance de votre collaboration et reste à votre entière disposition.

Rebecq commune propre : c'est l'affaire de tous ! ■

La propreté de nos rues et de notre village nous concerne tous. C'est pourquoi l'Administration Communale organisera les 11,12 et 13 avril prochains la deuxième édition de l'opération « Rebecq commune propre ». Il s'agit de se rassembler pour ramasser ensemble les déchets au bord de routes ou dans nos campagnes. Chaque kilo récolté sera valorisé et la

somme correspondante sera versée au Télévie par la Commune. Les écoles le vendredi, les mouvements de jeunesse le samedi, le public le dimanche, tout le monde pourra participer.

Rendez-vous le dimanche 13 avril à 9h30 sur la Grand Place de Rebecq pour le départ de cette balade originale et utile !

Collecte des encombrants le 21 avril : attention, les règles sont strictes ! ■

La collecte des encombrants organisée l'année passée a généré une situation difficile dans les rues de notre village. Souvenez-vous des amas divers qui parsemaient le paysage et enlaidissaient notre jolie commune...

Ne jetez pas n'importe quoi

La collecte des encombrants est assurée par l'IBW et les règles sont précises. Certains types de déchets ne sont pas considérés comme des encombrants, (et donc ils ne sont pas ramassés par le collecteur) il s'agit des plastiques et des cartons (qui bénéficient de leur propre ramassage mensuel), des déchets verts, des frigos, ordinateurs... Les sacs poubelles et les déchets de construction ne sont pas non plus à classer dans la catégorie des encombrants. Des recyclages spécifiques existent pour ces types de matériaux, vous trouverez la liste des lieux de dépôt à l'arrière de votre « calendrier des collectes » distribué en toutes-boîtes par l'IBW en début d'année. Ce document est également

disponible auprès de votre Administration communale, téléchargeable sur notre site www.rebecq.be ou sur demande au N° vert de l'IBW 0800/49.057.

De plus, chacun doit déposer ses encombrants devant son habitation et non sous forme de vastes dépôts collectifs, devenant des décharges sauvages. L'an dernier, les ouvriers communaux ont

dû sillonner le village durant plusieurs semaines afin d'évacuer le solde restant et d'ôter à notre commune son aspect de dépotoir !

Au-delà de la nécessaire organisation des collectes, une réflexion est à mener par tout un chacun, afin de préserver la propreté de notre joli village et de respecter l'espace public, qui nous appartient à tous.



Sont permis

- Grands objets plastiques, métalliques ou bois (vélos, bassines, armoires, meubles, sommiers, châssis...)
- Miroirs, carreaux
- Souches d'arbres
- Grands tapis
- Matelas

Sont interdits

- Immondices
- Frigolite
- Papiers/cartons
- PMC
- Verres
- Briquillons
- WC, lavabos...
- Carrelage, ciment
- Déchets verts
- Pneus
- Bonbonnes de gaz et produits inflammables
- Pots de peinture
- Extincteurs
- Médicaments
- Appareils électriques

Une deuxième collecte est prévue en 2008.

Prochainement vous serez informés de ses modalités

Collecte des déchets

Vous avez reçu de l'IBW un dépliant reprenant le calendrier des collectes 2008.

Voici le rappel des dates pour les mois à venir :

	AVRIL	MAI	JUIN
PMC	4-18	3-16-30	13-27
Papiers-Cartons	11	9	6

Ordures ménagères:

Zone 1 : Rebecq (centre) et Rognon

Tous les jeudis (le lendemain si jour férié sauf le 1er mai reporté au samedi 3 mai)

Zone 2 : Quenast, Wisbecq et Bierghes

Tous les vendredis (le lendemain si jour férié, le samedi le cas échéant)

Horaires du Parc à conteneurs :

D'avril à octobre : du lundi au vendredi de 11h à 18h15, le samedi de 10h à 17h15.

Carrières Unies de Porphyre de Bierghes : l'avis des riverains pris en compte

Lors de la demande de permis introduite par la CUP pour une nouvelle installation de concassage criblage, de stocks et une augmentation de la production, le Collège Communal avait émis son avis en tenant compte de toutes les remarques soulevées par les riverains et demandé au Fonctionnaire Délégué (Région Wallonne) chargé d'octroyer ou non le permis d'en tenir compte.

Le Collège Communal est heureux de vous annoncer que toutes ses demandes ont été suivies et que le permis octroyé impose au titre de conditions particulières les éléments suivants :



Horaires : les riverains avaient particulièrement insisté sur les horaires, en souhaitant que ceux-ci ne s'élargissent pas (horaire actuel 5h30-17h30). Le permis délivré prévoit une exploitation entre 6h et 18h les jours de semaine, avec possibilité de dérogation exceptionnelle le samedi avec accord du Collège Communal. L'entrée sur le site des camions est autorisée à partir de 4h30. Le dernier camion doit avoir quitté le site pour 20h au plus tard. Le chargement ne peut avoir lieu que durant la période d'exploitation.

Nuisances sonores : les manœuvres des camions sur le site sont limitées au strict minimum, ce qui évitera les bips sonores d'avertissement de recul

(qui devront, par ailleurs, être de la dernière génération, avec by-pass des hautes fréquences). Les camions devront stationner sur le site, moteurs à l'arrêt. La vitesse sera limitée à 20 km/h sur les pistes internes. Concernant le bruit, des simulations ont été effectuées, montrant que le niveau devrait diminuer pour la plupart des riverains, du fait de l'éloignement et du placement des installations en fond de carrière. Seuls les riverains de Petit-Engnien devraient conserver un niveau sonore identique. Des analyses seront réalisées une fois le permis mis en oeuvre.

Poussières : les nuisances devraient être limitées au maximum par le déplacement des installations en

fond de carrière, le bâchage des camions, l'asphaltage des pistes, le passage obligatoire des camions par la station de lavage qui précédera la bascule, l'humidification des surfaces de stockage, la limitation de la hauteur de chute des produits, le nettoyage régulier de la route, le maintien et le renforcement des zones tampons boisées.

Charroi : outre les mesures prises en interne (pistes asphaltées, plan de circulation...), une signalisation adaptée en sortie de carrière sera placée, avec approbation préalable du MET.

Vibrations : les tirs de mine devront respecter les techniques les plus précises et les plus respectueuses de l'environnement ; un état des lieux sous contrôle

d'huissier sera réalisé, aux frais de la société, pour les habitations voisines ; l'impact des tirs sera analysé par le placement d'un appareil de mesure dans une des habitations de la rue Tilleul au Bois.

Localisation : des analyses ont été réalisées qui montrent que le déplacement des installations devrait être favorable aux riverains, en ce qui concerne le bruit, les poussières et les vibrations.

Contrôle : des mesures de contrôle sont imposées par le permis en matière de bruit et de vibrations.

Phasage du dossier : le permis impose de prendre les dispositions dans les meilleurs délais pour procéder à la démolition et à l'évacuation des anciennes installations.

Au regard de ce qui précède, il faut conclure que l'ensemble des revendications des riverains, qui avaient été relayées par le Collège Communal, ont été prises en compte. Le dossier contient par ailleurs une motivation particulièrement détaillée concernant chacun des points repris ci-dessus, ce qui est gage de la

qualité du travail accompli par la DPA (Division de la Prévention et des Autorisations du Ministère de la Région wallonne). Par ailleurs, un Comité de Riverains sera mis en place, en collaboration avec la Ville d'Engnien afin de regrouper les riverains des deux communes.

Des bouchons pour le Télévie ! ■

Dans le cadre de l'opération Télévie, chaque commune était invitée à réaliser un cœur géant, dans la matière de son choix, afin de participer au Défi des Communes. Pour Rebecq, les associations et bénévoles qui composent le comité Télévie ont choisi de tenter le défi suivant : afficher le plus possible de dessins de cœur Télévie sur les façades de la Grand Place de Rebecq (avec l'accord et le soutien des habitants concernés, bien entendu) et réaliser un cœur géant en bouchons de bouteilles. Merci donc de les aider à réaliser ce défi en gardant vos bouchons et en les apportant à la Maison Communale où ils seront centralisés.

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter la coordinatrice, Mme Micheline Legrain, au 067/63.60.32



Une grande soirée de clôture du Télévie 2008 est organisée à la Salle du Cercle le samedi 19 avril. Toutes les associations qui ont participé à l'opération 2008 viendront remettre leur chèque à la coordinatrice, qui se chargera ensuite d'aller porter le soutien rebecquois au Télévie. Soirée festive au programme, venez nombreux soutenir le Télévie !

Concours « Façades et Jardins fleuris »

Rebecq est une bien jolie commune, où il fait bon vivre.
Notre village sera encore bien plus attrayant dès le printemps,
lorsque bourgeons et fleurs commenceront d'éclore dans nos jardins
et au bord de nos routes.

Pour participer à l'embellissement de nos maisons,
l'Administration Communale vous propose comme chaque année
son **concours « Façades et Jardins fleuris »**, dans une atmosphère conviviale.

Le jury visitera les participants fin juin pour la catégorie « **Jardins fleuris** » et fin juillet pour les catégories « **Façades fleuries** » et « **Façades et Jardins fleuris** ».

La remise des prix aura lieu le 28 septembre lors d'une réception
à laquelle chaque participant sera invité.

Vous trouverez au verso le bulletin d'inscription à compléter et à nous renvoyer avant le 31 mai.

Du logement oui, Mais pas n'importe quoi n'importe où ■

Qu'il s'agisse du manque de logements sociaux ou du coût des terrains de plus en plus élevé, le logement reste un problème primordial dans notre Province.

Afin de mieux connaître la politique de la commune en matière d'aménagement du territoire, le Collège communal vous invite à prendre bonne note des principes qui guident ses choix.

Ils reflètent la volonté d'établir une vraie dynamique d'aménagement de notre commune, visant à rendre

le logement accessible au plus grand nombre, et plus encore l'accès au premier logement pour les jeunes !

Priorité est donnée à la construction de logements moyens et surtout abordables financièrement.

« Notre politique en la matière privilégie la mixité sociale et la rénovation du bâti existant », expliquent les membres du Collège. « Pour ce faire, nous orientons les gens vers les constructions ou la rénovation en unités moyennes de logement. Notre réflexion est

globale, notamment en ce qui concerne la localisation des demandeurs de permis pour des moyens et grands lotissements. Outre le fait que nous voulons préserver le caractère rural, il est à noter les coûts importants de ces grands ensembles et les coûts encore plus importants qu'ils engendrent de par les aménagements et multiples services nécessaires à la population ! Nous préférons favoriser la densification des noyaux d'habitat, qui n'entraînent pas ces surcoûts. »

A l'occasion de l'analyse des dossiers urbanistiques, la commune donne donc priorité à la construction de logements moyens et à une politique volontariste pour la rénovation des maisons à l'abandon.

Lors de l'introduction de demande de permis de bâtir ou de lotir, de la création de nouveaux logements, il est également demandé de prévoir un certain nombre de logements totalement accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Concours « Façades et Jardins fleuris »

Bulletin d'inscription

À renvoyer avant le 31 mai 2008 à l'Administration Communale – Grand Place, 13 – 1430 REBECQ

Nom :

Prénom :

Adresse :

Participera (ont) au Concours « Façades et Jardins fleuris » 2008 dans la catégorie suivante :

Façades fleuries Jardins fleuris Façades et Jardins fleuris

(veuillez cocher la catégorie sélectionnée)

Le CPAS vous informe

Avis aux demandeurs d'emploi

Vous éprouvez des difficultés à surmonter les obstacles dans le chemin vers le marché de l'emploi ?

Prenez contact avec Mme CARTESIANI, au CPAS de Rebecq, qui se tient à votre disposition le mercredi de 9h à 12h et de 13h à 16h au service social du CPAS, pour trouver avec vous des débouchés. Infos : 067/63.74.35

Pensions - Handicapés

Nous vous informons que les dossiers relatifs aux pensions et aux handicapés sont désormais traités par le CPAS et plus par la Commune.

Merci de prendre contact avec
Mme SAELENS au 067/63.74.35

Fonds Social Mazout

Suite aux nouvelles mesures prises par le Gouvernement Fédéral pour le Fonds Social Mazout, quelques informations utiles :

pour en bénéficier, les revenus annuels nets imposables du ménage ne doivent pas dépasser 23.281,93 € (plafond revu récemment à la hausse) ;
la livraison de mazout doit avoir été faite entre le 1er janvier 2008 et le 30 avril 2008 (les factures de 2007 n'entrent pas en ligne de compte) ;
entre le moment de la livraison de mazout et la demande au CPAS, il ne peut pas y avoir plus de 60 jours.

En conclusion, si vous vous faites livrer du mazout entre le 1er janvier et le 30 avril, prenez contact par téléphone avec le CPAS au 067/63.79.46 afin de fixer un rendez-vous dans les 60 jours.



Plus de mobilité pour ceux qui en ont moins

Maintenant, 5 nouveaux bus pour transporter les personnes à mobilité réduite partout en Brabant wallon.

LE TEC. CA NOUS RAPPROCHE
Info: 010 23 53 53 - www.infotec.be
Mobilité en Brabant Wallon: 010 88 13 13
Bus 105 (TEC): 105

TEC
BRABANT WALLON

mobilité
en Brabant wallon

Service de transport pour personnes à mobilité réduite

Un nouveau service de transport pour personnes à mobilité réduite a été instauré depuis le 18 décembre par le TEC Brabant Wallon. Il s'agit d'un minibus équipé spécifiquement pour les personnes éprouvant des difficultés à prendre les transports en commun. Celui-ci vient vous chercher chez vous et vous dépose à l'endroit où vous voulez vous rendre. Il circule du lundi au vendredi de 7h à 19h ainsi que le samedi sur demande.

Chaque trajet simple coûte 1,50 €.

Pour bénéficier de ce service, vous devez réserver au moins 48 h à l'avance au numéro suivant :

0800/88.13.13.

Des brochures informatives sont disponibles auprès de votre administration communale.

Groupement d'achats de panneaux solaires photovoltaïques ■



Un habitant de la commune, Monsieur Daniel Baligand, membre du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN), propose de mettre sur pied un groupement d'achat de panneaux photovoltaïques (panneaux solaires qui produisent de l'électricité). Deux réunions seront organisées, l'une le vendredi 4 avril à 19h, l'autre le samedi 5 avril à 19h à la salle de Wisbecq. Vous pourrez y rencontrer l'installateur et l'importateur des panneaux, avec qui Monsieur Baligand est en contact. Il s'agit respectivement de la société Seb-elec de Soignies – Brugelette et de la société Elsingor de Tubize.

Afin que vous puissiez juger de votre intérêt pour cette action, voici quelques informations utiles : une installation d'environ 30 m², qui coûte approximativement 20.000€, couvre la consommation normale d'un ménage moyen. De petites installations (10m²) peuvent déjà être envisagées à partir de 7.000 € (production de 1.000kw/an). Les installations sont amorties en 7 ans (grâce aux aides publiques), au coût actuel de l'énergie électrique. Elles sont garanties 25 ans. Diverses aides peuvent être obtenues, afin de permettre la réalisation du projet : une prime régionale de 20% du coût d'installation, plafonnée à 3.500€ ; une réduction d'impôt ; l'obtention de certificats verts qui procurent des rentrées financières ; la possibilité d'obtenir des prêts par des organismes à finalité sociale.

Si vous envisagez de vous lancer dans l'aventure, venez peaufiner vos projets et obtenir tous les renseignements nécessaires lors de ces deux réunions !

Pour plus d'information, contactez Monsieur Daniel Baligand au 067/21.09.02 ou le service environnement de la commune au 067/63.49.36 ou via courriel : michael.civilio@rebecq.be.

Appel aux donneurs de sang (groupes A, B et O) ■

Vous avez le don de sauver la vie : donnez votre sang !



Depuis ce 1er janvier 2008, la distribution de sang vers les hôpitaux a augmenté. Nos équipes de prélèvements et les bénévoles des Sections Locales de la Croix-Rouge font un excellent travail mais il devient difficile de faire face.

Nous demandons à ceux et celles qui désirent nous aider à répondre au besoin des malades, de se présenter dans nos centres de transfusion ou nos collectes mobiles. Pour être donneur de sang, il faut avoir entre 18 et 65 ans, être en bonne santé.
Site web : www.transfusion.be

Infos : Section locale Ittre-Rebecq contactez Maria au 067/63.49.25 ou par mail maria.cosentino@publilink.be

Prochaines collectes :
Rebecq le 16 mai et Quenast le 23 mai

Des crayons pour nos écoles ■

L'Administration Communale a fait poser des crayons signalant les abords des écoles de notre commune. Une initiative appréciée pour la sécurité de nos enfants !



Etat civil ■

Ils sont arrivés En novembre (suite)

Ethan PLETINCKX, né le 23 novembre, chez Maïté Boitte et Fabian Pletinckx

Maeva DEFRERE, née le 26 novembre, chez Véronique Defrère

En décembre



Lucie BERTEAU, née le 1er décembre, chez Cindy Gilquin et Bruno Berteau

Manon PIEDFORT, née le 5 décembre, chez Catherine Martel et Ludovic Piedfort

Lucie DE VREUGHT, née le 5 décembre, chez Françoise Thirion et Stéphane De Vreught

Matteo GREGOIRE, né le 6 décembre, chez Manuela Iacobelli et Dario Grégoire



Manon MARICQ, née le 6 décembre, chez Christine Carlier et David-Alexandre Maricq



Quentin BOULANGER, né le 7 décembre, chez Sandrine Flament et Raphaël Boulanger

Kyllian COLLIN, né le 7 décembre, chez Karine Markadieu et Johan Collin

Laël HOLLEMAERT, né le 9 décembre, chez Caroline Van Heereweghe et Luc Hollemaert

Jason KASIER, né le 11 décembre, chez Alexandra Binard et Olivier Kasier



Gregorio GIULIANI, né le 13 décembre, chez Maria Giuliani et Olivier Drostendorigoni

Ilona JOIE, née le 14 décembre, chez Jennifer Luchtens et Sébastien Joie

Ema ESSELDEURS, née le 27 décembre, chez Julie Hemeleers et Geoffrey Esseldeurs

Luca MIRISOLA, né le 28 décembre, chez Giuseppina Ladu et Francesco Mirisola

En janvier

Mathis BASTOGNE, né le 2 janvier, chez Isabelle Wirtz et Marc Bastogne

Ryan BERIOT, né le 7 janvier, chez Amale Natami et Alain Bériot

Pierrot DEBOECK, né le 7 janvier, chez Marie Brisart et Gaël Deboeck

Rune CHABERT, née le 7 janvier, chez Saskia Vanzeebroeck et Tom Chabert



Victoria HAYET, née le 9 janvier, chez Christelle Spiekart et Christophe Hayet

Katinka DECOSTER, née le 9 janvier, chez Els Evenepoel et Didier Decoster

Ils se sont mariés En décembre,

Le 8, Joelma RODRIGUEZ DA SILVA SANTOS et Francesco CASCONE

En janvier,

Le 5, Geneviève CHERON et Jimmy FERRARO
Le 24, Btisam EL HAOUARI et Sofiane YEMLAHI CHAER

Gianna VAN LESBERGHE, née le 10 janvier, chez Anna Di Vito et Gino Van Lesberghe

Myriam BANNOUR, née le 20 janvier, chez Lucia Termini et Brahim Bannour

Leeloo HONOREZ, née le 22 janvier, chez Noémie De Broe et Thierry Honorez

Océane RUGTIER, née le 22 janvier, chez Viviane Winand et Jonathan Rugtier

Nathan MERTENS, né le 30 janvier, chez Valérie Vincent et Sébastien Mertens



Juliette SOUILLART, née le 30 janvier, chez Amélie Ruelle et Denis Souillart

Ils nous ont quitté En décembre

Elie VANDERBORGHT, Philomène KLOOT, Valentin DIEUDONNE, Fernand ERNAULT, Hermine OPHALS, Carmela COCCIMIGLIO, Jean-Luc DEVAL

En janvier

Clémentine JACOBS, Elise CAEYBERGHS, Germaine MONDT, Anna STEFANELLI

Vie pratique ■

Des sacs poubelles de 30 litres

Des sacs poubelles de 30 litres (soit la moitié des sacs actuels) sont à disposition dans certains points de vente de la commune (actuellement aux établissements Hoorne et à La Chaumière). Ces sacs sont vendus au prix de 11 € pour 20 sacs (soit un léger surcoût par rapport aux sacs de 60 litres). Ces

sacs sont principalement destinés aux personnes habitant en appartement, aux personnes isolées et aux ménages qui font des efforts de réduction des déchets, afin de leur permettre d'évacuer les sacs chaque semaine plutôt que de devoir les stocker durant 15 jours.

Bac à compost Cité Floréal

Nous vous informons que le bac à compost qui a été retiré Cité Floréal ne sera pas remplacé. En effet, son mauvais usage le remplissait de déchets multiples, au lieu de ne contenir que des déchets verts. Toutefois, nous savons que de nombreux quartiers souhaiteraient disposer de ce type de bac, pour ne pas

devoir se rendre au parc à conteneurs. Le Collège communal est actuellement en contact avec l'IBW afin d'envisager des solutions alternatives, un projet de compostières collectives est notamment à l'étude.

Ramassage des déchets

Nous vous rappelons que les collectes (déchets ménagers, PMC, papier carton, verre) sont effectuées par l'IBW. En cas de non ramassage de vos sacs le jour prévu, nous vous conseillons de le signaler au n° vert de l'IBW 0800/49.057 ou par mail valmat@ibw.be

Aménagement du territoire ■

L'Antenne Astrid

L'Antenne Astrid est un relais de télécommunication permettant aux services de secours et de police de bénéficier d'une meilleure communication. Rebecq devrait prochainement disposer de son antenne, après de nombreuses péripéties. En effet, les implantations proposées ces dernières années avaient suscité le tollé de la population. Pour trouver une solution permettant d'installer ce réseau indispensable sans nuire à la qualité de vie des

habitants, le nouveau Collège a donc sollicité la société Gralex, afin d'envisager d'implanter l'antenne sur les terres de l'entreprise. Un emplacement a été trouvé à Quenast, du côté de la Rue de Rebecq mais à bonne distance des habitations. L'enquête publique n'a cette fois soulevé aucune remarque et la Commune a remis un avis favorable. La Région Wallonne a délivré le permis.

Enfance, temps libre ■

Des plaines pendant l'été

Pour les vacances d'été, nous vous signalons déjà que des plaines seront organisées :

du 7 juillet au 22 août (soit 7 semaines) pour les maternelles

du 14 juillet au 14 août (soit 5 semaines) pour les primaires

Une bonne nouvelle : les Canailles augmentent leur capacité d'accueil à 48 enfants pour l'été !

Rebecq à la une spécial « activités d'été »

De nombreuses associations, clubs sportifs ou privés organisent des activités durant l'été. Nous allons publier début mai un numéro spécial de « Rebecq à la une », regroupant l'ensemble des offres proposées. Merci de nous faire parvenir vos informations concernant des stages, des animations, des journées excursions etc, avant le 5 avril, à sarah.berth@rebecq.be ou par courrier à l'Administration communale.



Tourisme ■

Trains animés

Le Petit Train du bonheur roule de mai à fin septembre, tous les dimanches et jours fériés (départs 14h30, 16h, 17h30). Aussi les samedis en juillet, août et septembre (départ 15h).

Trains animés :

le **samedi 5 avril** (Télévie - vélos rails)

le **dimanche 6 avril** (Télévie : départ 15h train vapeur)

le **dimanche 27 avril** (Ouverture de saison : départ 11h train apéro et fanfare)

le **week-end de Pentecôte** le **samedi 10 mai et dimanche 11 mai** : « Portes ouvertes »

les **28 et 29 juin** – participation « brocante et animations »

le **mercredi 16 juillet** : Train Barbecue – départ à 18h30 – sur réservation

le **lundi 21 juillet** - Fête nationale : Train Patriotique - départs 14h30-16h-17h30

le **vendredi 15 août** – Assomption : Journée bières locales départs 14h30-16h-17h30

le **vendredi 22 août** : « Train Barbecue » – départ à 18h30 – sur réservation

le **dimanche 21 septembre** : « Fête de Wallonie »

le **dimanche 28 septembre** – Clôture de saison : train nocturne départ 19h- apéro et fanfare.



Infos : Office de Tourisme de Rebecq 067/63.82.32 - si.rebecq@skynet.be
ou Rail Rebecq Rognon ASBL 0478/23.47.89 - rrrasbl@live.be

Je lis dans ma commune 2008 : un livre que j'aime ■

Cette année encore, la bibliothèque prend part à l'événement « Je lis dans ma commune ».

Nous vous proposons, de participer en rédigeant un petit texte, un compte rendu, une critique, (ou pour les plus jeunes : un dessin) à propos d'un livre que vous avez aimé et que vous aimeriez partager avec d'autres lecteurs.

Mais attention, cette année, nous vous demandons de nous parler d'un livre dont le thème est la protection de la planète, de la nature, le développement durable, la pollution...

Pour participer, 3 conditions donc :

- 1) être inscrit à la bibliothèque de Rebecq ou fréquenter une classe d'une école de la commune
- 2) présenter un texte ou un dessin relatif à un livre que possède la bibliothèque (tous les genres littéraires du roman à l'écrit scientifique en passant par la poésie, l'essai, la BD, le conte, l'album illustré, le théâtre ou la science-fiction

sont admis) et qui traite de la préservation de la nature, de la planète.

- 3] nous envoyer ou nous déposer votre texte avant le 12 avril.

Les textes seront exposés à la bibliothèque du 19 au 27 avril.

A gagner : des chèques livre d'une valeur de 10 €.

Alors lisons et rêvons le 21ème siècle en inventant une nouvelle page d'histoire pour l'humanité... et pour notre commune.





Edito	p 20
Festival du Rire de Rochefort à Rebecq	p 20
Concerto à 1 €	p 21
De Rebecq à Dakar	p 21
Exposition et conférence sur le Tibet	p 22
Fêtes de la Musique	p 22
Partenariat culturel dans l'Ouest du Brabant wallon	p 22
Théâtre	
Crimes en série élucidés par le Cayoteu	p 23
Balade contée à Quenast	p 23

Edito

Au début de l'année, l'équipe du Centre culturel a travaillé ferme : il s'agissait, outre l'organisation des activités programmées, de préparer le dossier de renouvellement du Contrat programme. Ce terme barbare désigne la convention de financement qui unit le centre à la Communauté française Wallonie-Bruxelles, qui assure... rien moins que ses ressources. L'engagement porte sur quatre ans, au cours desquels le Centre est assuré de recevoir les moyens nécessaires, tant de la Communauté française que de la Commune, à charge pour lui d'organiser le programme d'actions qu'il a proposé et qui aura fait l'objet d'un accord de la part du Ministère.

La préparation de ce dossier, vital vous l'aurez compris, se fait à partir des réflexions du Conseil culturel, organe de base du Centre d'après les réglementations qui régissent les centres culturels. Un tel Conseil culturel se compose de citoyens intéressés par la culture, au sens large (les arts et l'éducation permanente, les potentialités et les compétences), à titre personnel ou délégué par une association. Ceci signifie que tout habitant de Rebecq peut faire partie de ce Conseil... et nous ne saurions trop vous y engager. C'est le lieu où exprimer ses idées et ses souhaits, où participer au fonctionnement d'une structure dans le souci de l'intérêt général. Le Conseil culturel, si important pour la vie d'un Centre culturel, est le grand méconnu, un peu sa face cachée. C'est dommage. Faut-il vous le dire : à Rebecq on y attend de nouveaux membres !! Pourquoi pas vous ? N'hésitez pas à prendre contact, pour en savoir plus, vous y êtes d'avance les bienvenus.

Le Comité de rédaction

Si vous souhaitez faire partie de notre comité de rédaction, n'hésitez pas à contacter le Centre culturel. Tous les apports sont les bienvenus !

Le Festival du Rire de Rochefort en nos murs ■

Notre Centre culturel est très fier d'être le seul Centre culturel du Brabant wallon à vous proposer la tournée des lauréats du Tremplin du Rire du Festival de Rochefort, sous l'intitulé Théâtre du Canotier et parrainé par Angel Ramos Sanchez, dit Pépé, 20 ans après son prix à Rochefort.

Depuis plus de 20 ans, le Festival du Rire de Rochefort multiplie les manifestations de qualité qui dépassent nos frontières et en font un événement internatio-

nal. Chaque année, sa notoriété grandit et accueille avec faste des personnalités prestigieuses. Leur présence soutient de nouveaux espoirs qui concourent devant divers jurys pour obtenir le Grand Prix, le Prix de la Presse, le Prix Culturel ou le Prix du Public. Par cette tournée, le Festival prend le pari de faire connaître de nouveaux artistes.

À Rebecq, nous accueillons : Louis et Louise (belges, Grand prix du Rire 2007), Hassan (franco-marocain,

Prix de la ville de Rochefort 2007) et Pierre-Yves Noël (français, Bourse aux artistes 2007). Nous vous garantissons deux heures de travail des zygomatics ! Dépêchez-vous de réserver, il n'y aura pas de place pour tout le monde !

Jairo Alvarez Garcia

Vendredi 25 avril 2008 à 20h, au Centre culturel de Rebecq.

Infos et réservations : 067/63.70.67. Entrée : 12 €, prévente : 10 €, Article 27 : 1, 25 €



Concerto à 1 € : 4ème édition !

Le samedi 24 mai dès 13h aura lieu sur le site de la Maison de Jeunes (av. Behault, à côté du tennisland) la 4ème édition du Concerto à 1 €. Ce festival de musique organisé par le service jeunesse communal, la Maison de Jeunes et le Centre culturel vous proposera, une fois de plus, une programmation variée et de qualité pour un prix défiant toute concurrence. En tête d'affiche, The Experimental Tropic Blues Band, le groupe belge de blues déjanté imparable sur scène et Pablo Andres, égérie hip-hop latino de notre plat pays. Le reste de l'affi-

che sont tous des lauréats du concours Pure Demo. Ainsi se produiront, dans le désordre: Emmanuel et son reggae jazz soul entraînant, Papa Dada et leur pop joyeuse, New Pines et leur funk rythmé et The Electro Idols et leur set electro endiablé. Plusieurs ateliers de la Maison de Jeunes et du Centre culturel prendront également part aux festivités. Nul doute, vous en aurez pour votre euro ! Et le programme ne s'arrête pas là ! À côté de cette effervescence musicale, un marché vous proposera de rencontrer des associations actives

sur la scène nationale et internationale : Oxfam, Amnesty International, le CNCD... Vous pourrez aussi vous y restaurer ou vous réchauffer près du cracheur de feu. Et puis, cerise sur le gâteau, car ne l'oublions pas, le concerto à 1 € est né dans le cadre du jumelage, nous accueillons une fois de plus nos amis de Monghidoro : le groupe Part of Me accompagné d'une vingtaine de jeun-



www.concertoa1euro.be
mjrebecq@hotmail.com
067/63.87.75

François Penasse

Pour les curieux, n'hésitez pas à vous laissez séduire par les musiques respectives de notre affiche :

Part of Me : www.myspace.com/partofmeband
Emmanuel : www.myspace.com/bemmanuel

Papa Dada : www.myspace.com/papadada
New Pines : www.myspace.com/newpines

The Electro Idols : www.myspace.com/theelectroids
Pablo Andres : www.myspace.com/pabloandres-music

The Experimental Tropic Blues Band : www.myspace.com/theexperimental-tropicbluesband

De Rebecq à Dakar

Mon voisin a réalisé un exploit : Jean-Claude Taburiaux a parcouru plus de 6000 km à vélo en à peine plus de deux mois. Il a quitté Rebecq le 29 septembre 2007 avec Christian Van Campenhout, un autre Rebecquois, pour arriver à Dakar (Sénégal) le 4 décembre. Pourquoi une telle performance ? Les motivations peuvent être diverses, voire changeantes, mais l'une d'elles sert de fil conducteur : « La chaîne de l'espoir »*. Jean-Claude avait croisé au Sénégal le chemin d'une fillette, Fatoumata, souffrant d'un grave problème cardiaque. Il a suscité les contributions dans son entourage, a mis en branle une ONG médicale qui a permis l'opération de l'enfant. Un bébé a ensuite bénéficié des mêmes appuis. Jean-Claude,

qui a connu ces enfants et leur a rendu visite pendant leur hospitalisation, avait bien légitimement envie de faire connaître le travail de cet organisme et de revoir les enfants et leurs familles. Seul un autre courageux, Christian, s'est montré prêt à partager son rêve.

Les voilà donc partis, à travers la France, l'Espagne, le Maroc, la Mauritanie et le Sénégal enfin. Ils évitent les grands routes et leurs voitures, doivent escalader des cols car les tunnels qui traversent les montagnes sont interdits aux vélos, loger à la fortune du pot, rarement chez l'habitant peu enclin à permettre de planter la tente. Leurs vélos pèsent de l'ordre de 40 kg chacun, caméra et batteries comprises, et leur odysée soulève étonnement et incrédulité.

Ils traversent des paysages aussi différents que la France des campagnes désertes, les hectares plantés d'oliviers en Espagne, le désert du Sahara et de la Mauritanie ; ils font des rencontres diverses et variées au fil des 128 km quotidiens en moyenne et vivent cette multitude d'anecdotes qui transforment chaque jour en un moment unique. Et au bout du chemin... Dakar, puis le village de Simbandi Ballande en Cassamence où les familles de Fatoumata et du bébé ont offert à Jean-Claude, Silvana et Lara, venues le rejoindre pour Noël, ainsi qu'à Ariane Warin, maman d'accueil du bébé, leurs plus beaux sourires en guise de remerciement. Cette épopée, ils pensent nous la raconter, avec quelques images,

un prochain jour au Centre culturel, et même dans une école de Rebecq et Quenast, dont des élèves ont préparé un livre à l'attention des petits Sénégalais. Nous vous tiendrons au courant !

Martine Baudin

www.chaine-espoir.be



Le Tibet en pleine lumière ■

Alors que la Chine est mise en avant depuis de nombreux mois par la tenue prochaine des Jeux Olympiques, on omet de dire que ce pays est loin dans la liste des nations respectant les droits humains. Au Tibet, en effet, un peuple décimé depuis plus de cinquante ans rencontre encore bien des difficultés à vivre sa culture et ses traditions, à être reconnu libre de parole et d'action. Nous ne reviendrons pas sur l'histoire de cette partie du monde mais nous tenterons de mettre en valeur, lors d'un week-end d'animations, l'importance de la culture véhiculée par cette petite nation. Par une exposition, des confé-

rences et des projections, les multiples facettes des traditions tibétaines seront présentées. Histoire, géographie, musique, chant, littérature, exploits de voyages permettront aux petits comme aux plus grands de découvrir ce que ce pays peut offrir à la planète : un écosystème des plus intéressants, des traditions en peinture et sculpture sauvegardées malgré les soubresauts de l'histoire, une musique, des chants et des danses que les Tibétains ont diffusé aux quatre coins du monde depuis 1959. Rendez-vous est donc pris pour venir partager les 6, 7 et 8 juin prochains, au Moulin



d'Arenberg, un moment de quiétude et de bouddhisme tibétain. Le samedi 7 vers 20 h, un repas-spectacle clôturera l'après-midi. Bienvenue à tous à cette activité de Présence et Action Culturelles.

Nathalie Poelaert

Infos et réservations:
natcat@skynet.be
067/64.91.71
067/63.70.67

La Fête de la Musique à Rebecq ■



Jack Lang, alors Ministre français de la Culture, a décrété en 1982 que le 21 juin serait désormais Fête de la Musique. Plus de 25 ans après, l'événement fait désormais partie intégrante du paysage folklorique belge. Et Rebecq ne fait pas exception ! Suite à la réussite d'une première édition autonome l'année dernière, un comité de coordination s'est mis en place et vous annonce d'ores et déjà un programme des plus alléchants et des plus variés pour cette édition 2008 !

Echelonnée chez nous sur trois journées (du vendredi 20 au dimanche 22 juin), la Fête de la Musique prendra ses quartiers dans différents

endroits insolites de nos jolis villages. Le vendredi 20 juin, les Pionniers de Rebecq avec la Maison de Jeunes organisent leur désormais inévitable soirée « Open Mic », scène ouverte aux musiciens de tous horizons. En ouverture de cette soirée, un groupe pop-rock (nom à confirmer) viendra donner un concert. Le même soir, un karaoké sera initié par le club de mini-foot de l'Ajax à la cité des Agaces. Le samedi 21 juin, un souper concert sera organisé d'une part au Tennisland et d'autre part à la taverne du 30/40 avec des groupes de style bossa nova ou funk (noms à confirmer). Le dimanche 22 juin, un concert de cabaret/jazz du groupe Mademoiselle Chic (www.myspace.com/mellechic) sera proposé au café littéraire « Libr'Air ». Et toutes ces activités s'inscrivant de la cadre de la Fête de la Musique, sont gratuites !!!

Rendez-vous donc aux mélomanes et autres curieux le week-end du 21 juin !

Jonathan Buscarlet

Infos: 067/63.70.67

Convention entre les centres culturels ■

C'est reparti pour un tour !

Depuis près de 10 ans, une convention unit les centres culturels d'Ittre, de Rebecq et de Tubize. Imaginée afin de renforcer les énergies et les compétences de chacun, elle est une manière de mettre sur pied des projets de plus grande envergure, dans la complémentarité plutôt que dans la concurrence. A son actif des projets comme Ouest en fête (Tubize en 1999, Rebecq en 2002 et Ittre en 2004), Ouest en Art (mai 2004), Pierre, métal et papier (avril 2006) et bien d'autres. Ce 19 avril, les cen-

tres culturels renouvellent leur partenariat. Ce nouveau mandat s'ouvre, pour la première



fois, à la commune de Braine-le-Château. Celle-ci ne possède pas de Centre culturel et sera représentée par le Syndicat d'initiative, d'une part et l'Association Braine Culture (ABC), d'autre part. Gageons que cette nouvelle collaboration offrira un choix encore plus riche d'activités et projets en tout genre !

Marie-Pierre Hérieron

Crimes en série élucidés par le Cayoteu

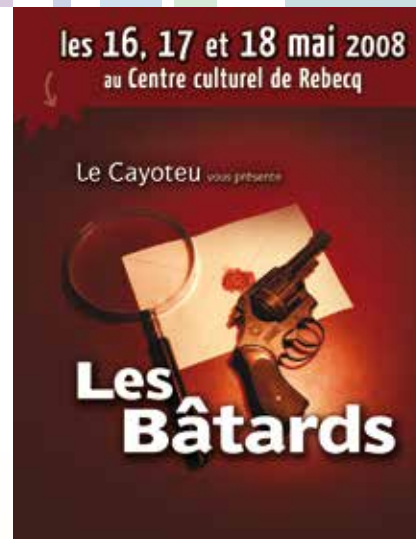
Voici un petit changement de programme qui fera votre bonheur. En effet, ce sont finalement les 16, 17 et 18 mai que le Cayoteu présentera « Les Bâtards » de Robert Thomas. Voilà qui vous laissera largement le temps de prendre réservation.

Le Cayoteu vous proposera pas moins de deux pièces en français cette année. Raison de plus pour diversifier les genres. Si, en octobre prochain, vous aurez rendez-vous avec un nouveau vaudeville, c'est, cette fois,

un classique policier qui vous tiendra en haleine pendant près de deux heures. Ce qui n'exclut en rien le rire car Robert Thomas est un maître du genre. Il s'est découvert une passion pour le théâtre dès l'âge de 14 ans, mais ce n'est qu'avec sa huitième pièce, « Piège pour un Homme seul », que le succès récompensera sa ténacité. Auteur, réalisateur de cinéma, il a eu l'idée de génie d'inviter Raymond Souplex dans « La Perruche et le poulet ». On lui doit également

« La Chambre mandarine » et « Huit femmes ». Dans « Les Bâtards », un milliardaire laisse sa fortune à ses huit enfants... bâtards. Ceux-ci vont s'entretuer joyeusement pour garder le plus gros morceau. Les rebondissements, et les cadavres, se succèdent à un rythme effréné ! Mais qui est le criminel ? Le dernier survivant ? Pas sûr ! Le final, surprenant et drôle, vous livrera la clé de cette comédie mise en scène par Michel Verheyden.

Jean Luc Dieu



À l'Ouest des contes ou les contes dans l'Ouest

Toutes deux passionnées par la parole et l'écriture, les conteuses rebecquoises, Chantal Bombaerts et Claudine Harts se sont rencontrées il y a plusieurs années.

De cette rencontre est née l'envie de développer un projet autour du conte, merveilleux vecteur de transmission orale et écrite. Conteuses « toutes oreilles », elles s'attachent aux paroles qui libèrent de la « pensée unique » et du formatage et qui valorisent chaque individu. Le conte permet cette interactivité entre la pa-

role donnée et la parole reçue. Année après année, le projet conte a grandi à Rebecq. Les conteuses l'étendent depuis deux ans à l'ouest du Brabant wallon. Elles sont soutenues par les centres culturels de Rebecq et de Tubize. Cinq formations au conte (à l'initiative de Claudine), dispensées par la Maison du conte de Jodoigne, ont réuni une quarantaine de personnes et ont abouti à la création d'un « tremplin conte » : un espace de parole qui permet à tout conteur débutant ou plus expérimenté de se confronter à un public familial. Depuis décembre 2006, 5 tremplins ont été organisés dont le dernier au festival de la marionnette de Tubize.

Claudine et Chantal content en solo ou en duo, avec ou sans musicien. Elles participent à de nombreuses manifestations en Communauté française. À Rebecq, elles ont mis sur pied un cycle de balades contées (voir ci-contre) consacrées à chaque village de l'entité : Rognon en 2004, Rebecq en 2006, Wisbecq en

2007 et Quenast en 2008. Les balades contées sont, pour elles, l'occasion de perpétuer la mémoire des villages. Pour ce faire, nos conteuses effectuent un travail spécifique de collecte des anecdotes locales et d'appropriation des contes traditionnels. À Noël, Claudine et Chantal animent une « veillée

contée », en collaboration avec une chorale d'enfants (Le Moulinet, La Faridane).

Pour toute information concernant le projet :
 Claudine Harts
 067/63.86.91 ou Chantal Bombaerts - 067/63.72.57



Balade contée dans le village de Quenast

Le dimanche 18 mai, Chantal et Claudine vous invitent à les suivre sur les chemins de Quenast. Voici l'occasion de découvrir au travers des contes, des histoires et des anecdotes locales les petits coins de ce village. Rendez-vous à 14h30 à l'Eglise St Martin de Quenast, place du Centenaire (durée max 2h). Prix : 1 € par paire de pieds. Se munir de chaussures de marche. Infos et réservations au Centre culturel : 067/63.70.67

Comité de rédaction du Senne et Carrières, p 20-23 : Jairo Alvarez Garcia, Martine Baudin, Jonathan Buscarlet, Chantal Cauchie, Jean Luc Dieu, Yves Flamme et Marie-Pierre Héron. Ont également participé à ce numéro : Chantal Bombaerts, Claudine Harts, François Penasse et Nathalie Poelaert. Si vous désirez nous faire part de vos informations pour l'édition du mois de juin, merci de les faire parvenir avant le 15 mai.

[24] Rebecq à la UNE

Agenda ■

MARS

V 28 / S 29 / D 30 **JEU DE CARTES** Par le Club Omnisport Bierghes. Rue du Sartiau

D 30 15h **CONFERENCE** du Cercle Horticole. A l'Ancienne Gare de Rebecq. Infos : 067/63.83.27

AVRIL

S 5 de 13 h à 17 h **VELO SUR RAIL** + soirée au Bloc U, par le Rail Rebecq Rognon. Infos : 067/63.82.32

D 6 **ANIMATIONS PETIT TRAIN DU BON-HEUR** par le RRR (train vapeur + animation musicale). Infos : 067/63.82.32

D 6 de 9h à 11h **LES PETITS DEJEUNERS DE PAPILI** À Rognon, Chemin Maurice Bouvette, 22. Au profit du Télévie. Infos : 0486/33.60.24

D 6 10h **JOGGING TELEVIE** Départ Grand Place de Quenast. Infos : 067/63.60.32

M 9 13h30 **MARCHE PARRAINEE POUR LE TELEVIE**. Par la Maison de Jeunes.

V 11 / S 12 / D 13 **REBECQ COMMUNE PROPRE** Dans le cadre du Télévie. Infos : 067/63.60.32

S 12 20h **THEATRE - Compagnie Katamank**. Infos : CCR 067/63.70.67

D 13 15ème **MARCHE DU CAYOTEU** Départ Salle Communale de Wisbecq.

D 13 15h **CONFERENCE** du Cercle Horticole. A l'Ancienne Gare de Rebecq. Infos : 067/63.83.27

L 14 20h **CONSEIL COMMUNAL** A la Maison Communale

M 16 14h **APRES MIDI CONVIVIALE** des Jeunes Aînés. A l'Ancienne Gare de Rebecq.

S 19 **JOURNEE 3 h DEFIS** Par l'Unité Scoute et Guide de Rebecq Sur le site, avenue Belhault Infos : 0472/90.91.98

S 19 **SOIREE DES PIONNIERS** A la Salle Paroissiale de Quenast Infos : 0473/74.73.68

S 19 **SOIREE DE CLOTURE DU TELEVIE** A la Salle du Cercle. Infos : 067/63.60.32

S 19 / D 20 **REPAS « La Main dans la main »** A la Salle Communale de Quenast. Infos : 067/63.65.70

V 25 20h **HUMOUR - Tournée du Festival du Rire**. Infos : CCR 067/63.70.67

MAI

S 3 14h **GOUTER** De l'Union des Groupements Patriotiques. A la Salle Communale de Wisbecq

D 4 15h **CONFERENCE « Les fuchsias »** du Cercle Horticole. A l'Ancienne Gare de Rebecq. Infos : 067/63.83.27

S 10 **TOURNOI MINIMES ET DEBUTANTS-** De la RUS Rebecquoise, Rue Trieu du Bois.

V 16 de 16h30 à 20h **COLLECTE DE SANG** Résidence d'Arenberg. Infos : 067/67.02.33

V 16 20h15 / S17 20h15 / D18 15h **THEATRE - Cayoteu**. Infos : CCR 067/63.70.67

S 17 **TOURNOI PREMINIMES** De la RUS Rebecquoise, Trieu du Bois.

S 17 **FANCY FAIR** De l'Ecole Communale de Rebecq Infos : 067/63.79.21

D 18 14h30 **BALADE CONTEE** à Quenast. Infos : CCR 067/63.70.67

L 19 20h **CONSEIL COMMUNAL** A la Maison Communale

M 21 14h **APRES MIDI CONVIVIALE** des Jeunes Aînés. A l'Ancienne Gare de Rebecq.

V 23 de 17h à 19h30 **COLLECTE DE SANG** A la Salle Communale de Quenast Infos : 067/67.02.33

S 24 à partir de 13h **CONCERTO A 1 €** A la MJ. Infos : CCR 067/63.70.67

S 24 / D 25 **KERMESSE DE QUENAST**

S 24 **TOURNOI DIABLOTINS** De la RUS Rebecquoise, Rue Trieu du Bois.

S 31 **BARBECUE DES JEUNES DE LA RUS REBECQUOISE** Rue Trieu du Bois.

S 31 **FANCY FAIR** De l'Ecole Communale de Bierghes. Infos : 02/395.61.67

S 31 **SPECTACLE** de l'atelier Récré-actif au CCR. Infos : 067/21.03.16

S 31 17h **DEGUSTATION** commentée de Vin Bio par Etopia et le Centre culturel. Au petit Moulin. Infos: 067/63.70.67

JUIN

V 6 / S 7 / D 8 : **EXPO conférence sur le Tibet au Moulin d'Arenberg**. Infos : natcat@skynet.be -067/64.91.71-067/63.70.67

V 6 **PORTES OUVERTES D'ORDIFOLIES** Infos : 0495/76.51.80

S 7 **TOURNOI VETERANS** De la RUS Rebecquoise. Rue Trieu du Bois.

S 7 / D 8 **KERMESSE DU PETIT BRUXELLES**

D 15 15h **CONFERENCE** du Cercle Horticole. A l'Ancienne Gare de Rebecq. Infos : 067/63.83.27

L 16 20h **CONSEIL COMMUNAL** A la Maison Communale

V 20 19h30 **KERMESSE DE BIERGHES**

V 20 / S 21 / D 22 : **FETES DE LA MUSIQUE** à Rebecq. Infos : CCR 067/63.70.67

S 28 / D 29 **BRADERIE DE REBECQ**

Le prochain « Rebecq à la une » sortira fin juin 2008. Merci de nous communiquer vos informations et le calendrier de vos activités
Avant le 20 mai à

sarah.berti@rebecq.be
Service communication
Administration communale
Grand Place 13 - 1430 Rebecq

Graphisme : www.ATdesign.be
Impression : Delferrière
Rédaction : Sarah Berti